



**LA HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT
ELLE EST OÙ ? ELLE EST OÙ ?**

Comme le fredonne un chanteur à la recherche du bonheur, en ce début d'année, les fonctionnaires actifs sont à la recherche de la hausse de leur pouvoir d'achat, tant annoncée par nos ministres depuis des mois. Comparons donc l'évolution des prix et des traitements des fonctionnaires. Selon l'INSEE, l'inflation a progressé de 1% en 2017, sans oublier, les hausses diverses et variées depuis le 1er janvier 2018, qui impactent fortement les dépenses de tous les salariés (essence, autoroutes, assurance, tabac etc...).

Le comparatif doit porter sur les feuilles de paye de janvier 2017 et 2018. Pour cela, il suffit de mettre face à face celles d'un agent qui sera demeuré dans son corps, son grade, son échelon et donc à un indice majoré identique. Avec le report de la mise en œuvre de PPCR, cela concerne donc une grande majorité d'agents ! Sans surprise pour FO Finances, le constat est sans appel : le pouvoir d'achat des fonctionnaires est en régression.

- x Le gel de la valeur du point d'indice est confirmé,
- x La hausse de la CSG de 1,7% a été intégrée,
- x La contribution solidarité de 1% a parallèlement disparu,
- x Une indemnité compensatrice a été créée,
- x La revalorisation de la cotisation retraite de 0,28%, prévue dans la réforme de 2013, a bien été répercutée,

Ce comparatif n'intègre pas la journée de carence, effective depuis le 1er janvier, dont les effets pécuniaires n'apparaîtront que les mois suivants. Les faits sont têtus et Monsieur Darmanin aura beau se démultiplier dans les médias et clamer que tous les salariés auront une amélioration de leur pouvoir d'achat, au sortir de ce premier mois de l'année, les fonctionnaires font le constat amer que tel n'est pas le cas !

Pour une véritable amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires, FO revendique :

Une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice,
La suppression du jour de carence,
La compensation pérenne de la hausse de la CSG,
Des taux de promotions internes à la hauteur des attentes des agents.

**MACRON EN MARCHÉ POUR ATTAQUER LE
STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES !**

Depuis le 1er février, du Président de la République au 1er Ministre en passant par le Ministre de l'Action et des Comptes publics, chacun y va de sa petite phrase pour expliquer pourquoi il faut moderniser la Fonction publique au prétexte qu'elle n'est pas adaptée à son époque. De désinformations en véritables mensonges, **on annonce la création d'un plan de départ volontaire pour les agents qui refuseraient une mobilité forcée, la rémunération au mérite, le recours au contrat au détriment du statut et un dialogue social délocalisé.**

Ajoutons à cela depuis l'arrivée de Gouvernement, le gel du point d'indice, la réinstauration du jour de carence, la hausse de la CSG non compensé dans le temps, etc. Ainsi, ces hommes politiques qui dirigent le pays présentent le statut général des fonctionnaires, ses valeurs, les missions publiques comme un ensemble archaïque, sclérosé depuis des décennies.

- Faut-il leur rappeler que le statut général des fonctionnaires du 13 juillet 1983 a depuis subi plus de 200 modifications législatives et réglementaires pour justement s'adapter en permanence aux nouveaux besoins de nos concitoyens et à l'évolution des missions ?

- Faut-il leur rappeler que des dispositifs permettant des départs anticipés à la retraite ou des départs volontaires de la Fonction publique ont existé ou existent encore ?

- Faut-il leur rappeler que sur 5,5 millions d'agents publics, les agents non titulaires (donc sous contrat) sont déjà 1 million ?

- Faut-il leur rappeler qu'une partie de la rémunération (les primes) prend déjà en compte les qualités professionnelles des agents ?

Non, tout cela est inutile, ils le savent pertinemment... La volonté réelle du Président de la République et du Gouvernement est la casse du statut général des fonctionnaires commun aux 3 versants de la Fonction publique (uniformité du point d'indice, le principe de carrière, et la séparation du grade et de l'emploi). Dans ce contexte, en apprenant cela par voie de presse, et même si nous nous rendons aux premières réunions dites de « concertation », personne ne doit se faire d'illusions. Le seul moyen de les faire reculer sera notre capacité à établir le rapport de force dans l'unité syndicale la plus large possible. Tout le reste n'est que littérature...!